

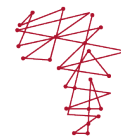
20 Mars 2016

## **Communiqué du BLC Robert & Associates**

**« La question fondamentale demeure : est-ce que le groupe Alvaro Sobrinho Africa a obtenu son Investment Banking Licence en outrepassant les procédures d'usage de la FSC ou non? »**

**Après la parution d'un article dans un quotidien du matin, BLC Robert & Associates tient à préciser ce qui suit :**

1. Ce qui a été dit depuis l'éclatement de cette affaire : le groupe Alvaro Sobrinho Africa (Group ASA) a soumis une demande pour un Investment Banking Licence auprès de la FSC avec la mention du nom de « Iqbal Rajahbalee (BLC Chambers) » en tant que représentant légal. Or cette information donnée par le groupe ASA à la FSC est complètement fautive et préjudiciable car ni Me Iqbal Rajahbalee ni BLC Robert & Associates n'ont été ses conseillers juridiques pour cette demande auprès de la FSC.
2. Voilà où demeure l'enjeu depuis que cette affaire a éclaté dans la presse et ce que Me Iqbal Rajahbalee a clairement démenti. Ce démenti a été officiellement déclaré à la police lors d'une enquête enclenchée suite à une demande de la FSC. Donc, en ce qui concerne cette affaire de demande d'un Investment Banking Licence du groupe Alvaro Sobrinho auprès de la FSC, Me Rajahbalee a démenti officiellement auprès des autorités compétentes et dans la presse son implication personnelle.
3. Ainsi, il s'avère qu'un exercice savant d'amalgame et de désinformation – misant sur la complexité des activités de ce secteur pour embrouiller le grand public – est maintenant en marche pour essayer de détourner l'attention.
4. Le nom de Me Iqbal Rajahbalee, Senior Counsel, a été utilisé comme référence pour l'octroi d'un permis de Investment Banking auprès de la FSC : Me Rajahbalee affirme que ni lui ni son cabinet n'été consulté ni participé à la préparation de dossiers soumis à la FSC pour un Investment Banking Licence du groupe de Mons Alvaro Sobrinho. Toute allégation contraire à cette information est fautive et induit tant le public que les autorités concernées en erreur.
5. Me Iqbal Rajahbalee, ni aucun membre du cabinet BLC Robert & Associates, n'a jamais rencontré M. Alvaro Sobrinho. La toute première demande de rendez-vous



d'information a été adressée par le représentant du groupe Alvaro Sobrinho, M. José Pinto. Cette réunion avec Mes Jean-Eric Sauzier et Iqbal Rajahbalee a eu lieu le 15 septembre 2016, tandis que le groupe Alvaro est déjà présent à Maurice depuis août 2015 avec plusieurs autres permis déjà obtenus de la FSC. Il était question lors de cette reunion des procédures d'une licence bancaire (donc auprès de la Banque de Maurice et non de la FSC). A l'issue de cette réunion, une demande a été formulée par M. Pinto pour une cotation de nos services que Me Sauzier a envoyée et qui est restée sans suite.

6. Entre la réunion du 15 septembre et la demande officielle auprès de la FSC du groupe ASA en novembre 2016, ni Me Iqbal Rajahbalee ni BLC Robert Associates n'a été mis au courant de la décision du groupe ASA de faire une demande d'Investment Banking Licence à la FSC, et encore moins donné leur accord pour étayer la demande.
7. Comme le groupe ASA a plusieurs entités à Maurice, l'amalgame est facile pour se défendre auprès de la FSC pour le dossier du permis Investment Banking. Cette tentative est grossière et aisément réfutable sur des faits : l'acquisition de Taysun Corporate Services et un courrier à la Banque de Maurice interviennent en janvier 2017 et ne sont nullement concernés par le Investment Banking Licence déjà acquis par le groupe ASA en novembre 2016. BLC Robert & Associates a donc envoyé ses factures en 2017 pour un travail effectué par le cabinet n'ayant rien à faire avec la demande d'Investment Banking Licence.
8. En revanche, M. Mauricio Fernandes, CEO de Planet Earth Institute et directeur de Alvaro Sobrinho Africa Ltd, a contacté Me Iqbal Rajahbalee le 6 mars 2017 après l'éclatement de l'affaire ... afin de retenir ses services comme conseiller légal ! Ce que Me Iqbal Rajahbalee a clairement refusé. Il semble évident aujourd'hui qu'il y ait eu une tentative « après-coup » de mettre Me Rajahbalee et BLC Robert Associates dans l'affaire pour couvrir ses arrières.
9. Il semble donc, à la lumière de ces faits, que le groupe ASA cherche à se donner du crédit en associant les noms des professionnels connus du secteur à leur insu dans un exercice de désinformation auprès de l'institution régulatrice – la FSC – et répercutée dans la presse.
10. Ceci étant dit, est-ce qu'un homme de loi se rend coupable d'un délit lorsqu'il est contacté par un « accusé » et ce, peu importe le secteur d'activité? Si c'était le cas, tous les avocats/es du pays devraient fermer leurs portes aux clients.
11. Néanmoins, la question fondamentale de toute cette affaire demeure : est-ce que le groupe ASA a obtenu son Investment Banking Licence en outrepassant les procédures d'usage de la FSC ou non?
12. A part le groupe ASA, qui a intérêt à détourner l'attention de cette question fondamentale? Il ne faudrait pas se tromper de combat.